



Communiqué de presse

Nouvelle politique de cohésion ☐ encore un long chemin à parcourir L'ARE appelle à une approche plus pragmatique

Strasbourg, 19 février 2004

L'ARE accueille favorablement le Troisième rapport sur la cohésion économique et sociale qui prend en compte la majorité de ses propositions.

Le partage des fonds structurels entre les régions de nouveaux Etats membres et ceux de l'UE 15 pour la période 2006-2013, tout comme le recentrage des objectifs sur la convergence, la création d'emploi et la compétitivité ouverte à toutes les régions, tant dans les zones urbaines que rurales, leur permettra d'aborder les défis de l'élargissement et de la mondialisation, d'une manière plus efficace.

La mise en exergue des secteurs vitaux comme le maintien des services d'intérêt général, l'accessibilité des régions les plus éloignées et l'innovation va également dans le sens des recommandations et des priorités de l'ARE.

La reconnaissance des régions comme acteurs et partenaires à part entière de cette nouvelle politique de cohésion constitue aussi une avancée majeure.

“Nous sommes particulièrement satisfaits de l'intégration de la coopération interrégionale dans la nouvelle architecture pour la politique de cohésion de l'UE ☐ sa promotion figure aujourd'hui parmi les trois priorités majeures de l'UE aux côtés de la convergence, de la compétitivité régionale et de l'emploi” a dit Brian Greenslade, Président de la Commission Développement régional de l'ARE, lors de la table ronde organisé par le CdR hier à Bruxelles. *“Cependant les modalités de mise en œuvre de cette priorité stratégique, tout comme celles de l'Objectif 2, devront être mieux précisées ☐ le Forum sur la cohésion au mois de mai nous permettra de formuler des propositions concrètes allant dans ce sens”* a-t-il ajouté.

L'ARE insiste également sur l'importance d'une meilleure coordination de la politique de la cohésion avec les autres politiques communautaires, en particulier celles relatives au marché intérieur et à la concurrence. *“Il faut impérativement éviter à l'avenir que des projets de développement régional soutenus par des aides publiques soient freinés au nom des règles de la concurrence, à l'instar des cas récents relatifs aux aéroports régionaux”* a souligné Brian Greenslade.

Les incertitudes demeurent cependant quant à la faisabilité de cette politique du fait des divergences entre la Commission européenne et certains Etats Membres sur les perspectives financières de l'UE pour la prochaine période. L'ARE appelle, tant la Commission que le Conseil, à la sagesse politique et au pragmatisme, pour trouver un accord permettant à la fois de surmonter les difficultés économiques dans l'UE 15 et faire face à un besoin accru de cohésion dans une Europe élargie.

Contacts ARE

Laura De Rose & Agnès Ciccarone, Commission Développement régional, Tél. +33 3 88 22 74 37/38, E-mail l.derose@a-e-r.org ou a.ciccarone@a-e-r.org, Site web : www.a-e-r.org ou Barbara Skoczylas-Thauront & Francine Huhardeaux, Service Press & Communication, Tél. 33 88 22 74 46/49, E-mail infopresse@a-e-r.org